

## Jean-Marie Genetet,

*Maire de Sainte-Croix,  
combattant de la bataille de Verdun*



Jean-Marie Paul Anicet, dit « Charles », Genetet est né le 8 septembre 1888 à Sainte-Croix. Il est le fils de Jean-Marie Genetet et de Marie Célestine Buchaillard, tous deux cultivateurs au hameau de Châtenay et originaires de Sainte-Croix. Jean-Marie sera également cultivateur, aux côtés puis à la place de ses parents.

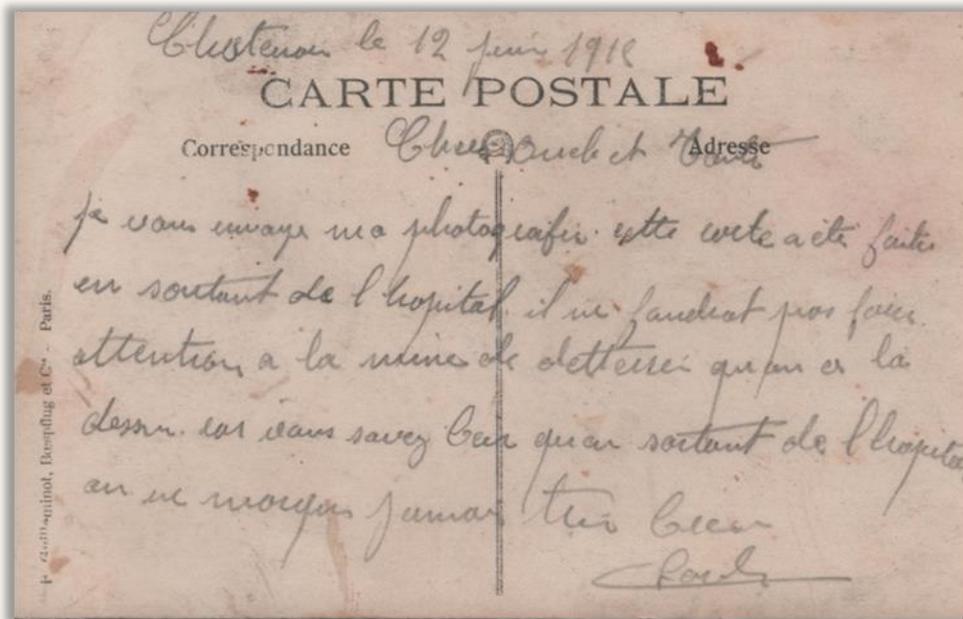
« Bon pour le service », il est incorporé au 10<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Auxonne le 6 octobre 1909 jusqu'à sa disponibilité, le 24 septembre 1911. De soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il passera 1<sup>ère</sup> classe le 10 juin 1910 et se voit octroyé un certificat de bonne conduite.

Suite à la mobilisation générale, il est rappelé sous les drapeaux le 3 août 1914 : il fera l'ensemble du conflit, en tant que Caporal à partir du 12 avril 1915 puis Sergent dès le 15 août 1916. Démobilisé le 2 avril 1919, il se retire à Sainte-Croix auprès de son épouse Marie-Méline Julien, qu'il a épousé lors d'un retour sur le sol bressan le 13 octobre 1917.



*Jean-Marie Genetet lors de son service militaire  
puis en 1915, durant la première guerre mondiale*

Durant le conflit, Jean-Marie participera notamment aux batailles de La Marne et de Verdun et sera blessé à la hanche droite par un éclat d'obus le 30 octobre 1915 à Perthes-les-Hurlus, dans la Marne. Il sera réformé temporairement et une invalidité temporaire sera également reconnue par la commission de réforme de Chalon-sur-Saône le 29 octobre 1920 pour asthénie cardiaque puis pour « cardiopathie légère » l'année suivante.



*Verso de la carte postale représentant Jean-Marie aux côtés de deux camarades. Adressée à sa famille, il mentionne son séjour à l'hôpital suite à sa blessure.*

Son registre militaire nous apporte l'information suivante : « S'est offert spontanément pour aller retirer une charge allongée de pétards assurés et prêts à exploser placée par l'ennemi sur nos réseaux de fil de fer. A accompli pleinement sa mission malgré les coups de feu dirigés sur lui par l'ennemi. » Cet acte lui vaudra la remise de la Croix de Guerre en bronze.

Son unique frère n'eut pas la même chance que lui. Claude Marie, dit Marcel, de trois ans son aîné fut lui aussi mobilisé le 4 août 1914, après avoir effectué son service militaire et deux périodes d'exercices de 1911 à 1913. Il disparaît le 26 août 1914 à Lachapelle, en Moselle. Son nom est gravé sur le monument aux morts de la commune de Sainte-Croix ainsi que sur la plaque commémorative à l'intérieur de l'église mais son corps n'a pas été retrouvé.

De retour à la vie civile et sur ses terres familiales, Jean-Marie mènera une vie de labeur aux côtés de ses parents, son épouse et ses quatre enfants à Châtenay jusqu'à ce que la deuxième guerre mondiale éclate. L'aîné de ses fils, Marcel, né en 1919, est à son tour appelé sous les drapeaux. Il perdra la vie en 1940 : fait prisonnier, il tente de s'évader en traversant la Saône à la nage aux environs de Chalon-sur-Saône mais se noie. Sans doute très affecté par cette perte, Jean-Marie décide de faire réaliser un caveau familial sur les terres qu'exploitaient avant-lui ses parents et grands-parents, aux Pendées (ou Pendants). Les circonstances et l'année de construction de ce lieu unique sur la commune restent obscures : dès 1940 ? au cours des années suivantes ? D'après les souvenirs collectés par les habitants de Sainte-Croix l'ayant connu, il aurait fait exhumer le corps de son fils ainsi que celui de ses parents afin qu'ils reposent tous ensemble. Marcel : un frère, un fils ; tous deux tombés pour la France mais le second repose en terrain Sainte-Croyat.

Les témoignages recueillis il y a maintenant plus de dix ans concernant Jean-Marie laissent entendre que c'était un homme cultivé, intègre « au-dessus de la normale » qui s'investissait énormément pour les autres en tant qu'homme mais aussi en tant que maire. Car en effet, la deuxième guerre mondiale touchant à sa fin, Jean-Marie s'engage pour sa commune et est élu conseiller municipal à Sainte-Croix le 29 avril 1945, puis adjoint le mois suivant. Le 17 juillet 1948, il est élu maire à la suite du décès de Monsieur Gallet, et ce jusqu'au 17 février 1957, date de sa disparition.

À l'occasion de son inhumation, de nombreux et élogieux discours sont prononcés par les autorités locales. Julien Rodot, son adjoint qui lui succèdera en tant qu'édile, revient sur son engagement municipal :

*« (...) Maintenu dans ses fonctions aux élections de 1953, il consacre la majeure partie de son temps à l'administration communale, bien secondé chez lui par son épouse et ses deux fils qui dirigent son exploitation. Il aimait ses fonctions et s'y donnait tout entier, venant chaque jour en mairie, surmontant parfois une grande fatigue.*

*Il entreprend d'abord la remise en état des bâtiments communaux, négligés du fait de l'occupation, l'aménagement de la place publique et réalise la construction du réseau d'égouts. Cette tâche terminée, il consacre son effort à l'amélioration des chemins vicinaux et ruraux et à l'embellissement de la mairie.*

*Simplement, il sut toujours faire face aux tâches multiples et souvent délicates qui lui incombaient, mais les exigences et les soucis de la vie administrative s'ajoutaient à la maladie qui l'obligea, en 1950, à s'aliter une première fois, pendant quelques mois. Dès sa guérison apparente, il reprit assidûment le chemin de la mairie, jusqu'à l'extrême limite de ses forces.*

*Il y a un an, il fut contraint de suspendre à nouveau toute activité. Malgré les soins dont il fut entouré, la maladie fit des progrès constants, et, s'affaiblissant de jour en jour, il s'est éteint dans sa 69<sup>e</sup> année. Il nous laisse le souvenir et l'exemple d'un bon administrateur scrupuleux et intègre. »*

Monsieur Delaye, Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Louhans, évoque quant à lui le lien unissant Jean-Marie Genetet à Sainte-Croix :

*« (...) On vient de retracer les principales étapes de la vie et de la carrière de ce combattant courageux, de ce travailleur infatigable, de ce magistrat aimé et respecté. Au nom de M. le Préfet de Saône-et-Loire, de M. le Sous-Préfet de Louhans, qui n'a pu rentrer à temps pour prendre part à cette cérémonie, je veux rendre un dernier hommage à ses qualités et à ses mérites. Jean-Marie Genetet était tout en contrastes : sous un aspect réservé, presque timide, il cachait une ténacité qui n'avait d'égale que sa grande bonté de cœur ; sous les dehors en apparence un peu frustes du paysan, on découvrait un esprit passionné de recherche qui s'était attaché à connaître dans le détail le passé de sa commune. Profondément respectueux des institutions républicaines, il professait un véritable culte de l'intégrité, de l'impartialité et de la justice. Seuls comptaient pour lui les intérêts de la collectivité, au mépris même de ses intérêts personnels. Je n'en veux pour preuve que ce chemin de Châtenay, celui qui desservait sa propre exploitation, qu'il parcourait chaque jour pour venir à sa mairie, et qu'il avait pourtant inscrit au dernier rang dans l'ordre des réparations à entreprendre.*

*Élevé et pétri dans l'amour de sa terre natale qu'il ne quitta jamais, Jean-Marie Genetet a travaillé, a peiné, a souffert. Tant que ses forces le lui permirent, il venait souvent à la Sous-Préfecture confier ses préoccupations, les projets qu'il faisait pour sa commune, solliciter des conseils sur les moyens de les réaliser au mieux des intérêts de ses administrés. La joie illuminait son visage lorsqu'il parvenait à les faire aboutir, parfois après bien des difficultés.*

*Par sa vigilance, par sa patiente persévérance, par son sens aigu des réalités, il a restauré les bâtiments de la commune et les écoles, il a construit les égouts et la place publique qui manquaient à ce bourg ; il a entrepris, et il avait déjà largement avancé la tâche de remettre en état un réseau de chemins que l'abandon des années de guerre avait à peu près ruiné. Et toujours avec le plus grand souci d'économiser au maximum les deniers qu'il avait la charge d'administrer.*

*Servir, Jean-Marie Genetet le fit en toute simplicité et de toutes ses forces : il est mort sans avoir connu le repos. Il a bien mérité de sa commune et de son pays, il emporte nos regrets et notre reconnaissance. »*

Aujourd'hui, de Jean-Marie Genetet, ne subsistent qu'un nom dans les archives municipales, des vestiges dans la physionomie du bourg et du village et le cadre militaire présenté aujourd'hui, resté dans la famille. Ses actes de guerre sont associés au souvenir de son fils mort pour la France. La Croix de Guerre et la médaille commémorative de la bataille de Verdun manquent car certainement remis sur le costume de Jean-Marie Genetet lors de son inhumation. Sa « médaille des poilus » a été conservée ainsi que sa médaille militaire dont il manque le ruban. Sa plaque militaire a été retrouvée par hasard sur le terrain de la maison où vivaient ses parents : il s'agit du modèle 1881 en maillechort ; elle porte ses nom et prénom, sa classe, son bureau de recrutement et son numéro de matricule.



*Médaille militaire de Jean-Marie Genetet*



*Plaque militaire (recto et verso) de Jean-Marie Genetet*

Reste également le caveau familial, gros bloc de béton armé sans fioriture entouré d'une clôture, au fond d'un champ, à la lisière d'un bosquet. Une plaque a été apposée en 2005 par ses descendants afin que perdure la mémoire de ce lieu et de celles et ceux qui y reposent : les parents de Jean-Marie, ses trois fils, son épouse et lui-même. Prévu pour huit places, sa fille Andrée ne repose pas au caveau mais aux côtés de son époux, Ernest Sixdenier, au cimetière de Frontenaud.



Les trois fils de Jean-Marie n'eurent pas de descendance : Marcel (1919-1940) était fiancé lorsqu'il est parti sous les drapeaux ; Clovis (1927-1965) est décédé jeune de maladie ; Robert (1922-1983) ne s'est pas marié. Ce dernier s'est également investi pour Sainte-Croix et ses habitants puisqu'il sera pompier au sein du corps communal et premier adjoint auprès de Julien Rodot.

Sa fille, Andrée, aura huit enfants, dont trois sont encore en vie : Bernard, Roland et Monique. Tous résident encore à Sainte-Croix, à Châtenay et aux Pendées, sur les terres qu'aimait tant Jean-Marie Genetet...

Adeline Guillemaut,  
arrière-petite-fille de Jean-Marie Genetet

